RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00990
Numéro SIREN : 810 926 816
Nom ou dénomination : ABALONE TT CHATEAUBRIANT

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2022 sous le numéro de dépôt 1560

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE D'ANCENIS - BÂT A
44110 CHATEAUBRIANT
810926816 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 10 JAN. 2022
sous le N° 1560
RCS N° 15899

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes
Le Président

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 237.77	11 237.77		897.89	-897.89	-100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	78 807.28	46 148.71	32 658.57	41 757.98	-9 099.41	-21.79
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	2 790.00		2 790.00	5 200.00	-2 410.00	-46.35
	Autres immobilisations financières	5 650.00		5 650.00	5 650.00		
	Total II	98 485.05	57 386.48	41 098.57	53 505.87	-12 407.30	-23.19
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	646 985.30		646 985.30	1 003 029.15	-356 043.85	-35.50
	Autres créances	598 680.70		598 680.70	610 290.98	-11 610.28	-1.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				3 174.95	-3 174.95	-100.00
	Charges constatées d'avance (3)	23 311.21		23 311.21	23 138.11	173.10	0.75
	Total III	1 268 977.21		1 268 977.21	1 639 633.19	-370 655.98	-22.61
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 367 462.26	57 386.48	1 310 075.78	1 693 139.06	-383 063.28	-22.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 440.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 100.00	12 100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	384 780.27	389 284.93	-4 504.66	-1.16
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-13 251.62	135 492.34	-148 743.96	-109.78
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	504 628.65	657 877.27	-153 248.62	-23.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 371.20	372.83	1 998.37	536.00
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 665.13	268 919.01	-111 253.88	-41.37
	Dettes fiscales et sociales	633 837.44	754 747.06	-120 909.62	-16.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 573.36	11 222.89	350.47	3.12
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	805 447.13	1 035 261.79	-229 814.66	-22.20
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 310 075.78	1 693 139.06	-383 063.28	-22.62
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	805 447.13	1 035 261.79		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 077 266.03		4 077 266.03	6 178 692.02	-2 101 425.99	-34.01
Chiffre d'affaires NET	4 077 266.03		4 077 266.03	6 178 692.02	-2 101 425.99	-34.01
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			40 235.85	78 881.25	-38 645.40	-48.99
Autres produits			1 304.54	3 257.13	-1 952.59	-59.95
Total des Produits d'exploitation (I)			4 118 806.42	6 260 830.40	-2 142 023.98	-34.21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			524 504.78	677 505.27	-153 000.49	-22.58
Impôts, taxes et versements assimilés			84 294.15	103 659.74	-19 365.59	-18.68
Salaires et traitements			2 872 094.66	4 219 349.75	-1 347 255.09	-31.93
Charges sociales			635 505.23	968 041.67	-332 536.44	-34.35
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 415.60	14 404.15	-1 988.55	-13.81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			73.47	2 856.87	-2 783.40	-97.43
Total des Charges d'exploitation (II)			4 128 887.89	5 985 817.45	-1 856 929.56	-31.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-10 081.47	275 012.95	-285 094.42	-103.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 508.11	409.62	3 098.49	756.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 508.11	409.62	3 098.49	756.43
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 813.26	5 233.56	-420.30	-8.03
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 813.26	5 233.56	-420.30	-8.03
2. Résultat financier (V-VI)	-1 305.15	-4 823.94	3 518.79	72.94
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-11 386.62	270 189.01	-281 575.63	-104.21
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	100.00	1 791.51	-1 691.51	-94.42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	100.00	1 791.51	-1 691.51	-94.42
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 965.00		1 965.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 364.18	-1 364.18	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 965.00	1 364.18	600.82	44.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 865.00	427.33	-2 292.33	-536.43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		65 716.00	-65 716.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)		69 408.00	-69 408.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	4 122 414.53	6 263 031.53	-2 140 617.00	-34.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 135 666.15	6 127 539.19	-1 991 873.04	-32.51
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-13 251.62	135 492.34	-148 743.96	-109.78

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT

10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 310 075.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 077 266.03 Euros et dégageant un déficit de -13 251.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations générales agencements aménagements divers	53 041		2 418
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 968		
TOTAL	77 009		2 418
Prêts, autres immobilisations financières	10 850		
TOTAL	10 850		
TOTAL GENERAL	99 097		2 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 238	11 238
Installations générales agencements aménagements divers			55 460	55 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		620	23 348	23 348
TOTAL		620	78 807	78 807
Prêts, autres immobilisations financières		2 410	8 440	8 440
TOTAL		2 410	8 440	8 440
TOTAL GENERAL		3 030	98 485	98 485

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 340	898		11 238
Installations générales agencements aménagements divers	22 089	7 564		29 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 162	3 954	620	16 495
TOTAL	35 251	11 518	620	46 149
TOTAL GENERAL	45 591	12 416	620	57 386

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	898				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 564				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 954				
TOTAL	11 518				
TOTAL GENERAL	12 416				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 790	2 790	
Autres immobilisations financières	5 650	5 650	
Autres créances clients	646 985	646 985	
Impôts sur les bénéfices	120 865	120 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 816	21 816	
Divers état et autres collectivités publiques	25 571	25 571	
Groupe et associés	421 092	421 092	
Débiteurs divers	9 337	9 337	
Charges constatées d'avance	23 311	23 311	
TOTAL	1 277 417	1 277 417	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 410		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 371	2 371		
Fournisseurs et comptes rattachés	157 665	157 665		
Personnel et comptes rattachés	231 598	231 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 278	160 278		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 576	183 576		
Autres impôts taxes et assimilés	58 386	58 386		
Autres dettes	11 573	11 573		
TOTAL	805 447	805 447		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	34 908
Total	34 908

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	261
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 238
Dettes fiscales et sociales	108 261
Autres dettes	11 573
Total	172 333

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 311
Total	23 311

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	494 296
Total	494 296

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	833
35 à 44 ans	21 à 30 ans	391
moins de 35 ans	plus de 30 ans	696
Engagement total		1 920

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.75%

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE D'ANCENIS - BÂT A
44110 CHATEAUBRIANT
810926816 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance du résultat déficitaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de -13251,62 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 384780,27 euro(s) et après imputation du déficit sur le poste « autres réserves », l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 371528,65 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : euro(s) ;
- dividendes : euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES
Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	1 400,00 €	x	138 597,00 €
31.12.2018	801,00 €	x	79 301,00 €
31.12.2017	501,00 €	x	49 593,00 €

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 RUE D'ANCENIS - BÂT A
44110 CHATEAUBRIANT
810926816 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION BIS
AFFECTATION DU RÉSULTAT
Après avoir pris connaissance du résultat déficitaire de l'exercice écoulé s'élevant à un montant de -13251,62 euro(s), du poste "Autres réserves" de l'exercice précédent d'un montant de 384780,27 euro(s) et après imputation du déficit sur le poste « autres réserves », l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable d'un montant total de 371528,65 euro(s) comme il suit :

- dotation du poste « autres réserves » : 191480,65 euro(s);
- dividendes : 180048 euro(s).

MONTANT DE DIVIDENDES
Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 14,88 euro(s) par action.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2019	1 400,00 €	x	138 597,00 €
31.12.2018	801,00 €	x	79 301,00 €
31.12.2017	501,00 €	x	49 593,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Châteaubriant

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
SAS Abalone TT Châteaubriant
10 Rue d'Ancenis 44110 CHATEAUBRIANT

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero Deux
50009 Saint Lô

SAS Abalone TT Châteaubriant

10 Rue d'Ancenis 44110 CHATEAUBRIANT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société SAS Abalone TT Châteaubriant,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abalone TT Châteaubriant relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 26 mai 2021

KPMG SA

Yohann Bossard

Signé avec oodrive_sign

Associé

Yohann Bossard

KPMG

26/05/2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 10 RUE D ANCENIS 44110 CHATEAUBRIANT — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 81092681600036 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 238	AG 11 238		898
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	78 807	AU 46 149	32 659	41 758
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	2 790	BG	2 790	5 200
	Autres immobilisations financières*	BH	5 650	BI	5 650	5 650
	TOTAL (II)	BJ	98 485	BK 57 386	41 099	53 506
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	646 985	BY	646 985	1 003 029
	Autres créances (3)	BZ	598 681	CA	598 681	610 291
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		3 175
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 311	CI	23 311	23 138
	TOTAL (III)	CJ	1 268 977	CK	1 268 977	1 639 633
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 367 462	1A 57 386	1 310 076	1 693 139

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 440 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 000)	DA	121 000	121 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 100	12 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	384 780	389 285
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(13 252)	135 492
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	504 629	657 877
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 371	373
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	157 665	268 919
	Dettes fiscales et sociales	DY	633 837	754 747
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 573	11 223
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	805 447	1 035 262
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 310 076	1 693 139

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	805 447	1 035 262
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 110	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue : services*	FG	4 077 266	FH		FI	4 077 266	6 178 692
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 077 266	FK		FL	4 077 266	6 178 692
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	40 236	78 881
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 305	3 257
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 118 806	6 260 830
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	524 505	677 505
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	84 294	103 660
	Salaires et traitements*					FY	2 872 095	4 219 350
	Charges sociales (10)					FZ	635 505	968 042
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	12 416	14 404
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	73	2 857
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 128 888	5 985 817
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(10 081)	275 013
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 508	410
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 508	410
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 813	5 234
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 813	5 234
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 305)	(4 824)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(11 387)	270 189

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100	1 792
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	100	1 792
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 965	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 364
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 965	1 364
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 865)	427
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		65 716
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		69 408
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 122 415	6 263 032
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 135 666	6 127 539
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(13 252)	135 492

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	40 236	78 429	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTENTIEUX FPETT	1 965	
PRIX CESSION MAT. DE BUREAU		100

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT

10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 310 075.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 077 266.03 Euros et dégageant un déficit de -13 251.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en ouvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Report de paiement des dettes sociales et fiscales
- Indemnisations perçues dans le cadre du chômage partiel

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

La direction de l'entreprise estime qu'à la date d'arrêté des comptes les effets de la crise sanitaire (COVID-19) ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Suite à l'annonce du 31 mars 2021, les nouvelles mesures de contraintes décidées par le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus, emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières. À ce jour, les effets qui en découlent sur la santé financière des entreprises sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations générales agencements aménagements divers	53 041		2 418
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 968		
TOTAL	77 009		2 418
Prêts, autres immobilisations financières	10 850		
TOTAL	10 850		
TOTAL GENERAL	99 097		2 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 238	11 238
Installations générales agencements aménagements divers			55 460	55 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		620	23 348	23 348
TOTAL		620	78 807	78 807
Prêts, autres immobilisations financières		2 410	8 440	8 440
TOTAL		2 410	8 440	8 440
TOTAL GENERAL		3 030	98 485	98 485

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 340	898		11 238
Installations générales agencements aménagements divers	22 089	7 564		29 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 162	3 954	620	16 495
TOTAL	35 251	11 518	620	46 149
TOTAL GENERAL	45 591	12 416	620	57 386

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	898				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 564				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 954				
TOTAL	11 518				
TOTAL GENERAL	12 416				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 790	2 790	
Autres immobilisations financières	5 650	5 650	
Autres créances clients	646 985	646 985	
Impôts sur les bénéfices	120 865	120 865	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 816	21 816	
Divers état et autres collectivités publiques	25 571	25 571	
Groupe et associés	421 092	421 092	
Débiteurs divers	9 337	9 337	
Charges constatées d'avance	23 311	23 311	
TOTAL	1 277 417	1 277 417	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 410		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 371	2 371		
Fournisseurs et comptes rattachés	157 665	157 665		
Personnel et comptes rattachés	231 598	231 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 278	160 278		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 576	183 576		
Autres impôts taxes et assimilés	58 386	58 386		
Autres dettes	11 573	11 573		
TOTAL	805 447	805 447		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	34 908
Total	34 908

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	261
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 238
Dettes fiscales et sociales	108 261
Autres dettes	11 573
Total	172 333

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	23 311
Total	23 311

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 919 euros, correspondant honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	494 296
Total	494 296

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	833
35 à 44 ans	21 à 30 ans	391
moins de 35 ans	plus de 30 ans	696
Engagement total		1 920

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.75%

ABALONE
agence d'emplois
GROUP
www.abalone-interim.com

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

nantes 2013 european green capital
ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail

ARRIVE LE
10 JAN. 2022
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

47,90

DEPOT DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des documents comptables relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ainsi qu'un chèque d'un montant de 47.90 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET